

Assassinat en famille

EXCLUSIF | Un entrepreneur normand, soupçonné d'avoir commandité l'assassinat d'un riche retraité en 2018, a été mis en examen, avec sa sœur et le compagnon de cette dernière. Le suspect principal dément et parle de complot familial.



Jean-Michel Décugis et Jean-Pierre Beuve

UNE GRANDE BÂTISSE de couleur ocre, bordée d'une longue et haute haie de lauriers dressée comme pour empêcher les regards indiscrets. C'est dans cette propriété de Condé-sur-Vire (Manche) appartenant à Charles Legentil et son épouse, des entrepreneurs de la région, que se serait tramé après un déjeuner de famille arrosé un scénario hallucinant : la mort d'un riche retraité de 82 ans. Un scénario digne du cinéaste Claude Chabrol dans lequel le patriarche doit maintenant faire face aux tirs nourris des siens.

Voilà cinq ans, le 19 juillet 2018, le corps d'Élie Darmon, 82 ans, est découvert gisant sur le parquet de son pavillon d'Agneaux, une commune à une dizaine de kilomètres de Condé-sur-Vire. L'octogénaire aurait été surpris la veille au soir par le ou les meurtriers. Après avoir été aspergé de gaz lacrymogène, il aurait été frappé au cou puis étouffé. Le corps du retraité est trouvé par sa femme de ménage : l'homme à la santé chancelante vit seul depuis que son épouse s'est retirée dans un établissement à Granville. Celle-ci décédera quatre mois après son mari, à 86 ans. Né à Oran, en Algérie, juif séfaraïte, le retraité sans enfant était à la tête d'un important patrimoine immo-

bilier constitué avec des biens loués jusqu'en 2009. Décrit comme volubile mais pas toujours empathique, pressant auprès de la gent féminine, Élie Darmon aimait afficher sa richesse.

Le parquet de Coutances ouvre une information judiciaire pour homicide et confie les investigations à la PJ de Caen. Crime de rumeur ? Vengeance ? D'autres habitations ayant été fracturées dans la région, la piste du cambriolage qui tourne mal est d'abord privilégiée. La maison de la victime a été fouillée et des papiers épar-

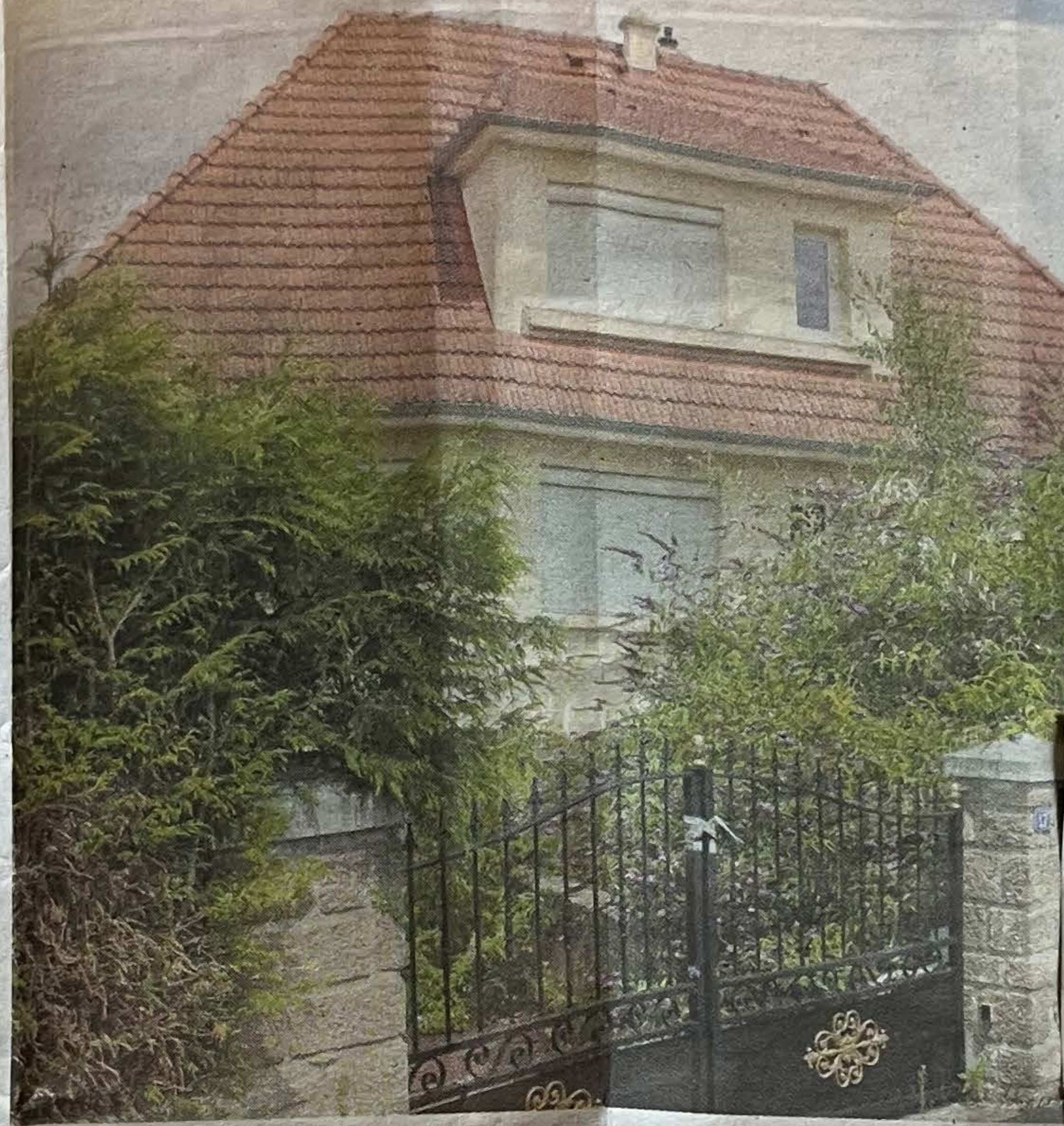
pillés au sol. Des chiens renifleurs spécialisés dans la recherche de stupéfiants débutsent cependant 100 000 € en liquide, rangés dans de petites boîtes réparties dans toute la maison. Élément important, un témoin a vu sortir un « homme avec une perruque rouge ». Les enquêteurs écurient donc les magasins de postiches pour savoir s'ils ont vendu un tel accessoire. En vain. L'enquête piétine.

En juin dernier, soit cinq ans plus tard, coup de théâtre. Quatre suspects sont interpellés : Charles Legentil, 62 ans, un notable de la région, sa sœur Pascaline, le compagnon de celle-ci, Thierry Legrain et un ex-gendre de Charles Legentil. Les trois premiers sont mis en examen pour assassinat ou complicité et écroqués, le quatrième est mis en exa-

mén pour non-dénonciation de crime et placé sous contrôle judiciaire. Des éléments confirmés par le parquet général de Caen, le parquet de Coutances se refusant à tout commentaire.

Un différend financier entre les deux hommes

Selon nos informations, c'est grâce à une trace ADN retrouvée sur la victime que les enquêteurs ont remonté le fil. Un travail de fourmi, avec l'exploration d'ADN de parentèle qui permet d'éliminer 84 profils pour parvenir jusqu'à Thierry Legrain, un ancien commando militaire aujourd'hui au RSA. Confondu en garde à vue, ce premier suspect a vite reconnu l'assassinat d'Élie Darmon. Mais comme simple exécutant, dit-il. La mort aurait été commanditée par Charles Legentil, le frère de sa compagne, laquelle aurait acheté la



Agneaux (Manche). Le pavillon la Ferronnière, où Élie Darmon, 82 ans, a été tué dans la soirée du 18 juillet 2018. Cinq ans plus tard, la maison reste sous scellés.

perruque rouge qu'il portait le soir du crime. Elle l'aurait conduit au domicile d'Élie Darmon sans l'accompagner à l'intérieur. L'ancien militaire précise avoir été assisté par un ex-gendre de Legentil, qui, lui, dément. Ce soir-là, selon la version de Thierry Legrain, il aurait donc sonné au domicile d'Élie Darmon, aurait aspergé de gaz lacrymogène l'octogénaire avant de lui asséner un coup dans la nuque puis de l'étouffer au sol.

Le mobile de cet assassinat ? Un différend financier entre Legentil et Darmon. En difficulté à cause d'un investissement à perte dans une chaîne de boulangeries qu'il avait créée, Charles Legentil avait en effet emprunté une grosse somme à Élie Darmon, une créance qu'il aurait remboursée, mais sans les intérêts que son ami avait évalués à 100 000 € et dont l'emprunteur estimait le calcul erroné. La menace d'un procès d'Élie Darmon aurait poussé Legentil à imaginer cet assassinat. Pour preuve, selon la version de Thierry Legrain, celui-ci aurait subtilisé chez Darmon des documents relatifs aux intérêts de cet emprunt. Pour ce « contrat », il affirme que lui et sa compagne auraient touché 20 000 €. Il précise aux enquêteurs que la nuit venue, Charles Legentil serait venu en personne vérifier au domicile de la victime que celui-ci avait bel et bien rendu l'âme. Legrain décrit son couple sous la dépendance financière

La tombe d'Élie Darmon et de son épouse dans le cimetière d'Agneaux (Manche).



“
On fait de mon client le coupable idéal

M^e Julien Plouton, avocat de Charles Legentil, le principal suspect

d'une fratrie de treize enfants, Charles Legentil s'est affirmé grâce à son charisme et à un parrainage hors du commun. Fils d'agriculteur-éleveur et de mère au foyer, il est... le filleul de l'ancien président de la République Charles de Gaulle, dont il porte le prénom. Une vieille tradition qui voulait qu'une famille de 13 enfants (ou plus) pouvait demander au chef de l'État d'être le parrain du petit dernier. Charles de Gaulle offrait même, paraît-il, des cadeaux à ses filleuls.

Charles, « le flambeur »

Son père, Fernand, éleveur de chevaux, avait profité de sa ferme située aux limites d'Isigny-sur-Mer (Calvados) pour vendre quelques parcelles à

des locaux qui y ont construit des pavillons. Charles a d'abord exploité un plan d'eau pour élever des truites puis, sur cinq parcelles de la ferme paternelle, il a fait bâtir des logements qu'il a loués. Sur d'autres, devenues constructibles, ont aussi été édifiées des maisons. Après ces premiers pas dans l'immobilier, Charles, « le flambeur » comme certains l'appellent dans le coin – il roule en voiture haut de gamme et possède deux chevaux de course – a continué sur sa lancée. Le benjamin a néanmoins l'esprit de famille. Lorsqu'il s'est lancé dans les boulangeries Karl's, il y avait associé son fils Maxime, boulanger-pâtissier, et ses filles, vendeuses. Mais les six boutiques ont déposé le bilan en 2018. Début des ennuis financiers de Charles Legentil.

et morte de son beau-frère Charles Legentil, qui est leur logeur. Peu après l'assassinat d'Élie Darmon, le couple aurait acheté un camping-car. Grâce aux 20 000 € du « contrat » ? Ou grâce à de l'argent que l'ex-militaire aurait volé chez sa victime le soir de l'expédition mortelle ? Cette seconde hypothèse est en tout cas la version de Charles Legentil, interrogé pour la première fois vendredi dernier sur le fond du dossier.

Un créancier intransigeant

L'homme d'affaires dément en effet catégoriquement être le commanditaire de l'assassinat, contestant l'idée d'un complot. Le patriarche évoque une proposition jetée en l'air à la fin d'un repas de famille visant à « flanquer une rouste » à un octogénaire égrillard, au comportement insistamment envers les dames de son entourage : femmes de ménage, voisines, épouses d'amis, y compris, semble-t-il, Pascaline Legentil, ce qui aurait suscité la colère de son compagnon, Thierry Legrain.

Dans ce contexte familial, le quatrième impliqué, l'ex-gendre de Legentil, aurait été mobilisé afin de recruter des hommes de main. Ayant échoué dans cette recherche, celui-ci a confirmé avoir rendu à son ex-beau père les 7 000 € avancés. Charles Legentil n'a-t-il pas surtout vu dans cette « expédition » l'occasion d'un avertissement muselé à l'encontre de son

créancier intransigeant alors qu'il se débattait avec la faillite de ses boulangeries ? Selon lui, c'est sur le terrain judiciaire qu'il entendait régler son litige avec son créancier et qu'il avait engagé des avocats.

Dans cet imbroglio familial, Charles Legentil est désigné par les trois autres protagonistes comme le commanditaire de l'assassinat, même si leurs versions divergent. L'homme d'affaires semble exercer une véritable emprise sur la famille. Contacté, son avocat M^e Julien Plouton estime que l'on fait de son client « le coupable idéal ». « Dans cette famille, précise-t-il, chacun a de bonnes raisons de le désigner comme commanditaire : griefs personnels, volonté de protéger un tiers ou bien encore (dans le cas de l'assassin présumé) limiter une responsabilité pénale écrasante. C'est vite oublier que d'autres membres de son entourage entretenaient des liens étroits et complexes avec la victime que l'enquête devra approfondir. Et ce, d'autant plus que la téléphonie de mon client bat en brèche les accusations portées contre lui par l'auteur des faits », précise l'avocat. Sollicités, les avocats des autres protagonistes n'ont pas souhaité faire de commentaire.

Pour M^e Plouton, l'ascension sociale de son client lui a permis d'occuper une place centrale au sein de sa famille mais lui a aussi valu de nombreuses inimitiés. Benjamin

“
D'autres membres de son entourage entretenaient des liens étroits et complexes avec la victime

M^e Julien Plouton, avocat de Charles Legentil, le principal suspect

Bayeux (Calvados). En difficulté à cause d'un investissement dans la chaîne de boulangeries Karl's qu'il avait créée, Charles Legentil, le principal suspect, avait emprunté une grosse somme à Élie Darmon



LOUIS LAROCQUE